

communiqué de presse

Paris, le 6 décembre 2021

#AbsentismeMaladie#ComptoirMH

Malakoff Humanis présente les résultats 2021 de son Baromètre annuel Absentéisme Maladie¹

Avec 38% de salariés arrêtés en 2021, l'absentéisme maladie repart à la hausse². Il se caractérise par la poursuite de l'allongement de la durée des arrêts longs, qui passent en moyenne de 94 à 105 jours, et par l'augmentation des arrêts multiples qui concernent près de la moitié des salariés. Le baromètre 2021 met en lumière une augmentation des arrêts maladie dans les TPE-PME et dans les secteurs du commerce, de l'industrie et des services. L'étude montre également une augmentation chez les jeunes, les femmes, les managers et les salariés aidants. C'est toujours un sujet de préoccupation pour plus de la moitié des chefs d'entreprises qui pensent que les arrêts maladie vont continuer à augmenter au cours des deux prochaines années. Et près d'un quart d'entre eux souhaite être accompagné dans la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs permettant de maîtriser l'absentéisme.

L'ensemble de ces données est disponible sur [Le Comptoir de Malakoff Humanis](#).

Une dérive structurelle portée par l'augmentation de la durée des arrêts longs

Si l'on a pu observer une baisse de l'absentéisme en 2020, les chiffres repartent à la hausse en 2021 : 38% des salariés se sont vu prescrire un arrêt de travail contre 36% en 2020². On n'atteint cependant pas le taux de 2019 (44%) ; une baisse dans laquelle on peut peut-être voir les conséquences du report des soins ou les effets sur les arrêts de courte durée du télétravail qui, selon 58% des dirigeants interrogés, pourrait permettre de réduire l'absentéisme.

Les principaux motifs d'arrêts maladie sont la maladie ordinaire (22% des arrêts prescrits), les troubles musculosquelettiques (18%), les accidents ou traumatismes (16%) et les troubles psychologiques (15%). La part des arrêts maladie liés au **Covid**³ a doublé, passant de 6% en 2020 à 12% en 2021.

¹ Baromètre annuel Absentéisme Maladie : étude de perception Ifop pour Malakoff Humanis, réalisée auprès d'un échantillon de 2 009 salariés et 401 dirigeants ou DRH d'entreprises du secteur privé, du 23 août au 24 septembre 2021.

² On entend généralement par « arrêt de travail » un arrêt maladie prescrit par un médecin lorsque l'état de santé du salarié le nécessite, ou un accident survenu pendant le travail. Les données publiées dans ce baromètre intègrent les arrêts liés au Covid : personnes diagnostiquées ou suspectées Covid, cas contact, ou personnes vulnérables en incapacité de travailler.

³ Contraction ou symptômes du virus : 8% - Cas contact ou personne vulnérable en impossibilité de travailler : 4%.

En 2021, l'absentéisme se caractérise par la poursuite de l'allongement de la durée des arrêts longs (arrêts de plus d'un mois), qui passent en moyenne de 94 à 105 jours, et concernent 65% des entreprises (vs 60% en 2020). Cet allongement est notamment dû au vieillissement de la population active. En effet, la part des 50-64 ans en emploi a augmenté de 69% au cours des 20 dernières années⁴, et 21% des arrêts qui leur sont prescrits sont des arrêts longs (vs 12% en moyenne). L'allongement des arrêts long est également dû à l'augmentation des arrêts pour motifs psychologiques qui sont en moyenne deux fois plus longs que les autres.

Les troubles psychologiques constituent en effet le second motif des **arrêts longs** (16%) après les accidents ou traumatismes (31%). Viennent ensuite les opérations chirurgicales (12%), les troubles musculosquelettiques (10%), les maladies graves (10%), et les arrêts liés au Covid (7%).

Les arrêts pour motif psychologique concernent davantage les **jeunes** (16% chez les 18-34 ans vs 12% pour les 50 ans et plus), les familles monoparentales (22%) ou encore les télétravailleurs (18%). Ils sont également plus présents dans les secteurs de la **santé** (23%) et du **commerce** (22%, en hausse de 14 points).

L'absentéisme en 2021 est également marqué par **l'augmentation des arrêts multiples** : 41% des salariés arrêtés l'ont été au moins deux fois dans l'année, contre 39% en 2020 et 37% en 2019.

Les jeunes, les TPE-PME et certains secteurs d'activité de plus en plus touchés par l'absentéisme maladie

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'arrêter (45% d'entre eux se sont vu prescrire un arrêt maladie au cours des 12 derniers mois vs 43% en 2020), tout comme **les managers** (43% vs 41% en 2020) et **les femmes** (42% vs 35% en 2020). Plus de la moitié des **salariés aidants** (51%) s'est également vu prescrire un arrêt maladie (vs 47% en 2020).

L'absentéisme maladie a augmenté de 6 points dans **les TPE-PME** et concerne aujourd'hui 39% des entreprises de moins de 250 salariés. 61% de ces entreprises ont connu au moins un arrêt long (au-delà d'un mois). La prescription des arrêts multiples est la même dans les TPE-PME que dans l'ensemble des entreprises : 41% des salariés arrêtés se sont vu prescrire au moins deux arrêts au cours des 12 derniers mois.

C'est dans le secteur des **transports** que le nombre de salariés arrêtés est le plus élevé : 55% contre 38% pour l'ensemble des secteurs. Ce taux a par ailleurs fortement augmenté dans les secteurs suivants :

- **Commerce** : 35% en 2021, +6 pts par rapport à 2020, une hausse portée notamment par le Covid et les troubles psychologiques ;
- **Industrie** : 36% en 2021, +5 pts, une hausse portée notamment par le Covid et les accidents ou traumatismes ;
- **Services** : 38% en 2021, +3 pts, une hausse portée notamment par les troubles musculosquelettiques et le Covid.

⁴ Source : Insee, enquêtes Emploi, séries longues sur le marché du travail

Diagnostiquer, prévenir et accompagner le retour à l'emploi : les étapes clé pour maîtriser l'absentéisme en entreprise

L'absentéisme est toujours un sujet de préoccupation pour plus de la moitié des chefs d'entreprises. 46% des dirigeants ont vu les coûts liés à l'absentéisme (coûts directs et indirects) augmenter au cours des deux dernières années.

67% des dirigeants déclarent avoir mis en place au moins un dispositif de lutte contre l'absentéisme (vs 59% en 2020) : tableau de bord Absentéisme et calculateur de coût pour la phase de [diagnostic](#), actions de [prévention](#) (stress, addictions, nutrition...) et dispositif d'accompagnement du retour à l'emploi ... D'une manière générale, les actions les plus efficaces selon les dirigeants sont :

- une politique d'accompagnement des [salariés en situation de vulnérabilité](#) (pour 61% des dirigeants interrogés) ;
- la prise en compte des besoins et attentes **des salariés les plus âgés** en terme de prévention santé et conditions de travail (58%) ;
- des dispositifs de [prévention des risques psychosociaux](#) (54%).

Près d'un quart des dirigeants souhaitent être accompagnés sur la problématique de l'absentéisme (+ 11pts vs 2020), et notamment dans la construction et l'évaluation de plans d'action ainsi que la formation et la sensibilisation de leurs salariés et managers.

Dirigeants et salariés pensent que **les arrêts maladie vont continuer à augmenter** au cours des deux prochaines années (pour 33% des dirigeants et 49% des salariés). Selon les dirigeants, cette hausse serait due au changement d'état d'esprit des salariés (diminution de l'engagement ...), à leur état psychologique et à l'augmentation de l'âge moyen des salariés. Les salariés, quant à eux, évoquent le report des soins et des hospitalisations, ainsi que l'organisation et les conditions de travail au sein de leur entreprise (tensions, difficultés managériales ...).

La démarche proposée par Malakoff Humanis pour maîtriser l'absentéisme en entreprise

La maîtrise de l'absentéisme passe par la connaissance et la compréhension des enjeux de santé au travail et leur prise en compte dans le quotidien de l'entreprise. L'absentéisme est un phénomène multifactoriel et il est possible d'agir sur une part importante de ses déterminants. Cette action repose notamment sur un examen régulier des données d'absentéisme, sur la formation des managers, et sur une personnalisation de l'intervention pendant l'arrêt maladie afin d'en réduire la durée et de faciliter le retour à l'emploi des salariés concernés.

Malakoff Humanis propose un dispositif complet de diagnostic de l'absentéisme qui repose sur un **tableau de bord Absentéisme** et un **calculateur de coûts**. Ces outils permettent aux entreprises d'évaluer leur absentéisme, de se comparer à des entreprises de même taille et de même secteur, et d'identifier les principaux leviers pour réduire son impact humain, financier et opérationnel.

A partir de ce diagnostic, **les consultants prévention** du Groupe accompagnent les entreprises dans la construction d'un plan d'actions et la mise en place de dispositifs de **prévention santé** ou **d'accompagnement du retour à l'emploi** pour les salariés en arrêt long (plus de 30 jours).

Malakoff Humanis proposera également, dès janvier 2022, des **modules d'e-learning destinés aux managers** pour les aider à déceler les signaux d'alerte, gérer l'absence d'un salarié avec le reste de l'équipe et accompagner le retour en entreprise.

Pour en savoir plus, retrouvez notre dossier spécial Absentéisme 2021 sur [Le Comptoir de Malakoff Humanis](#).

Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

IMAGE 7

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

isegonzac@image7.fr

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

fpasquier@image7.fr

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec près de 7 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,3 Mds€ d'allocations à 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de 600 000 entreprises et 6 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis